



Marie-france MAILHOS
contact@aede-france.org

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Versement du solde de la subvention européenne

à

Monsieur Alain CELERIER, président de l'Université de Limoges
Copie envoyée par email à
Monsieur Stéphane BRUNET, directeur du service des Finances
Monsieur Jacques MIGOZZI, directeur de l'ESPE
Madame Laure COUDRET-LAUT, directrice de l'Agence nationale ERASMUS+
Les représentants légaux des partenaires du projet ELICIT+ 2014-1-FR01-KA200-002362

Rennes, le 1^{er} juin 2018

Monsieur le Président,

Je prends la liberté de vous adresser ce courrier car l'impatience monte au sein du partenariat ELICIT+ : en effet, c'est par un courrier du **24 novembre 2017** que nous avons été informés de l'acceptation de notre rapport final, puis, le 28 novembre, du versement du solde de la subvention européenne sur le compte de votre université, soit une somme de **53 502,81€**.

Cette somme a été calculée suite aux déclarations de notre rapport final, aux indications portées sur Mobility Tool et aux deux avenants signés en 2015 et 2017.

Un tableau de répartition de cette somme aux différents partenaires a été transmis à vos services – et cela en fonction des résultats consignés sur Mobility Tool et publiés sur

<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplus-project-details/#project/f300b325-f146-4948-97de-ad37d4a8115c>

Bien que Monsieur HAREL ait transmis à Madame CHASSEAU tous les justificatifs exigés, de multiples réclamations, rappels, demandes de rectifications ont été envoyés aux partenaires à partir du 19 janvier 2018.

Depuis cette date, seuls quelques versements ont été effectués ces jours derniers – dernière semaine de mai 2018-, et les autres partenaires attendent le versement du solde et ils envisagent de lancer une action en justice si rien n'est fait dans les jours qui viennent, soit d'ici le 9 juin 2018.

Je souhaite également porter à votre attention la question de la répartition de la somme allouée à UNILIM pour « *Management and Implementation* », sachant que 99% du travail a été effectué par Monsieur HAREL de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Monsieur MIGOZZI est en copie de ce courrier, pour information.

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération.

Marie-france MAILHOS, présidente de l'AEDE-France

Membre du groupe de pilotage du projet ELICIT+

<http://www.aede-france.org>